



<b>Effectif légal :</b>	<b>19</b>
<b>en exercice</b>	<b>19</b>
<b>Présents à la séance</b>	<b>18</b>
<b>Absents</b>	<b>1</b>
<b>Votants</b>	<b>19</b>

Le Conseil Municipal de la commune de POUXEUX, régulièrement convoqué le 14 mai 2014 s'est réuni le **jeudi 22 mai 2014 à 20 h 30**, à la mairie de POUXEUX, sous la présidence de Monsieur Philippe LEROY, Maire.  
Monsieur Philippe PELTIER été nommé secrétaire de séance.

<b>MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>EXCUSÉS</b>	<b>POUVOIR A</b>	<b>ABSENTS</b>
1. M. LEROY Philippe, Maire	X			
2. M. LA VAULLÉE Henri, 1 <sup>er</sup> adjoint	X			
3. Mme BARTH Joëlle, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X			
4. M. HENRY Alain, 3 <sup>ème</sup> adjoint	X			
5. Mme HANS Louissette, 4 <sup>ème</sup> adjoint	X			
6. Mme BRICARD Jacqueline, conseillère municipale	X			
7. M. PELTIER Philippe, conseiller municipal	X			
8. M. JEANPIERRE Eric, conseiller municipal	X			
9. M. REMY Daniel, conseiller municipal	X			
10. Mme CHARMY Florence, conseillère municipale	X			
11. Mme MEYER-BISCH Agnès, conseillère municipale	X			
12. M. GUILLEMINOT Christophe, conseiller municipal	X			
13. Mme COUVAL Karine, conseillère municipale	X			
14. Mme DEZ Amélie, conseillère municipale	X			
15. M. BICHOTTE Paulin, conseiller municipal	X			
16. M. THOMAS Jean-Louis, conseiller municipal	X			
17. Mme GREMILLET Edith, conseillère municipale	X			
18. M. SIBILLE Damien, conseiller municipal		X	Jean-Louis THOMAS	
19. Mme VIVIER Aude, conseillère municipale	X			

La séance est levée à 22 heures 40 minutes.

L'ordre du jour était le suivant :

N° 2014/044 Institutions et Vie Politique – Fonctionnement des Assemblées – 05-02 -  
Approbation du Conseil Municipal des 4 et 10 avril 2014

N° 2014/045 Institutions et Vie Politique – Désignation des représentants – 05-03  
Commission Communale des impôts directs

N° 2014/046 Domaine et Patrimoine – Acquisition – 03-01  
Domaine et Patrimoine – Aliénations – 03-02  
Cession d'une partie des parcelles C1280 - C1290 et C1291  
Acquisition de la parcelle C144

- N° 2014/047 Finances locales – Divers – 07-10  
Finances locales – Décisions budgétaires - 07-01  
 Indemnité compensatrice pour perte d'exploitation agricole  
 Décision modificative n° 1 au Budget Principal
- N° 2014/048 Commande Publique – Marchés Publics - 01-01  
 Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement  
 de la salle de gymnastique
- N° 2014/049 Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – 05-04  
 Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations
- N° 2014/050 Domaine et Patrimoine – Aliénations – 03-02  
 Vente d'une parcelle de terrain rue de la Treille - cadastrée section AM  
 n° 448 au profit de l'indivision BERNIER-RAGUE
- N° 2014/051 Domaine et Patrimoine – Acquisition – 03-01  
 Mise aux normes des captages – Acquisition de terrains
- N° 2014/052 Institutions et Vie Politique – Intercommunalité – 05-07  
 Approbation du rapport 2013 de la Communauté de Communes de la  
 Vôge vers les Rives de la Moselle
- N° 2014/053 Institutions et Vie Politique – Intercommunalité – 05-07  
 Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale – Avis sur des  
 demandes d'adhésion
- N° 2014/054 Finances locales – Décisions budgétaires - 07-01  
 Décision modificative n° 1 au Budget Chaufferie
- N° 2014/055 Fonction Publique – Personnels titulaires et stagiaires de la Fonction  
 Publique Territoriale – 04-01  
Fonction Publique – Régime indemnitaire – 04-05
- Ouverture de deux postes d'agent spécialisé principal de 2ème classe                   des  
 écoles maternelles  
                   Fermeture de deux postes d'agent spécialisé de 1ère classe des écoles  
 maternelles
- Ouverture d'un poste d'adjoint technique principal territorial de 2ème  
 classe  
                   Fermeture d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe
- Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise  
                   Fermeture d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- Modification du tableau des emplois permanents
- Indemnité d'Administration et de Technicité
- N° 2014/056 Finances locales – Subventions – 07-05  
 Subventions aux Associations
- N° 2014/057 Finances Locales – Divers – 07-10  
 Chaufferie bois – plan de financement définitif
- N° 2014/058 Autres domaines de compétence – Enseignement – 08-01  
 Mise en oeuvre des rythmes scolaires





000

**Délibération n° 2014/047**  
**Finances locales – Divers – 07-10**  
**Finances locales – Décisions budgétaires - 07-01**  
**Indemnité compensatrice pour perte d'exploitation agricole**  
**Décision modificative n° 1 au Budget Principal**

Monsieur Daniel REMY ne participe ni au débat, ni au vote.

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de travaux de requalification de voirie, la parcelle AE 1A exploitée l'EURL du Rouge Pommier, représentée par Monsieur Daniel REMY - agriculteur n'a pas pu être exploitée.

Il convient donc d'indemniser l'EURL du Rouge Pommier pour sa perte de récolte sur une surface de 1 500 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**AUTORISE** le versement d'une indemnité compensatrice à l'EURL du Rouge Pommier, calculée de la façon suivante :

- indemnité de perte de récolte de 0,60€ par m<sup>2</sup>
- surface de 1 500 m<sup>2</sup>
- soit une indemnité de 900€

**VOTE** la décision modificative n° 1 suivante au Budget Principal :

Dépenses – Article 6745 Subventions aux personnes de droit privé	+ 900 €
Dépenses – Article 6232 Fêtes et cérémonies	- 900 €

000

**Délibération n° 2014/048**  
**Commande Publique – Marchés Publics - 01-01**  
**Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de la salle de gymnastique**

REPORTEE A UNE DATE ULTERIEURE

000

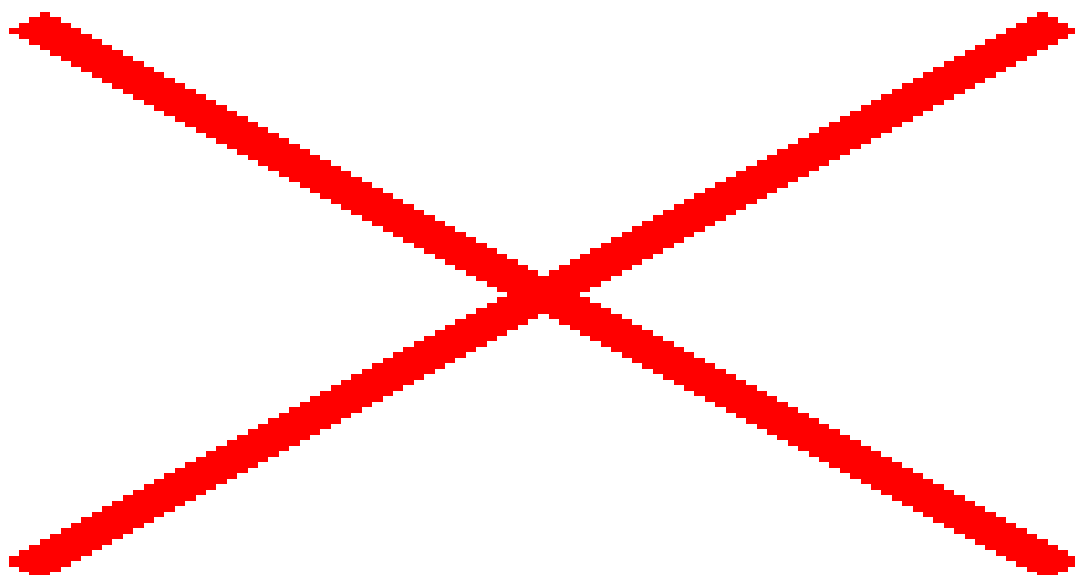
**Délibération n° 2014/049**  
**Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – 05-04**  
**Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations**

Dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014, Monsieur le Maire

**A – a signé les marchés suivants :**

- avenant n°1 au marché de prestations intellectuelles relatif à la révision du PLU d'un montant de 560 €HT portant le montant du marché à 17 334 €HT en rémunération de prestations complémentaires demandées à EOLIS et à Studiolada (Madame Agnès HAUSERMANN) :
- réunion complémentaire
- fiche non technique pour enquête publique
- reprographie supplémentaire pour le commissaire enquêteur.

**B – n'a pas exercé les droits de préemption suivants :**



**C** – A défendu la Commune dans l'action intentée contre elle au Tribunal Administratif de NANCY par Monsieur Alain MULLER aux motifs suivants :

- autoriser Monsieur MULLER à réaliser son mur de soutènement sans aucune condition conformément au permis de construire qui lui a été délivré
- constater qu'en ajoutant des conditions à la réalisation de son mur de soutènement la Commune entrave par le biais de l'abus de droit le droit que Monsieur MULLER tient du permis de construire.

Or :

- le permis de construire n'était délivré que pour la construction d'une maison individuelle et d'un garage et non pour un mur de soutènement
- Monsieur MULLER a excavé son terrain sur une profondeur de 4,2 mètres à l'aplomb d'un chemin communal, au mépris des risques d'éboulement du terrain et de chutes des usagers
- Monsieur MULLER n'a présenté qu'ensuite une demande d'autorisation de voirie pour l'édification d'un mur de soutènement en limite du chemin communal
- que la Commune lui a demandé une étude béton, avec agrément d'un bureau de contrôle garantissant l'intégrité du chemin et la réalisation d'un parapet garantissant la sécurité des utilisateurs

Compte tenu de ces risques, le mémoire en réponse revêtait un caractère d'urgence.

Monsieur le Maire a donné lecture à l'Assemblée du mémoire introductif d'instance et du mémoire en réponse.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**DONNE ACTE** à Monsieur le Maire des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

oo

**Délibération n° 2014/050**  
**Domaine et Patrimoine – Aliénations – 03-02**  
**Vente d'une parcelle de terrain rue de la Treille - cadastrée section AM n° 448 au profit de l'indivision BERNIER-RAGUE**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**AUTORISE** la vente de la parcelle cadastrée section AM n° 448, sise rue de la Treille, d'une surface de 90 m<sup>2</sup> au prix de 6,5 € le m<sup>2</sup>, à l'indivision BERNIER-RAGUE







Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**DECIDE** de créer, à compter du 1er juin 2014 :

- un emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des agents spécialisés principaux de 2ème classe des écoles maternelles
- un emploi à temps non complet (28 heures) relevant du cadre d'emploi des agents spécialisés principaux de 2ème classe des écoles maternelles
- un emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques principaux territoriaux de 2ème classe
- un emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des agents de maîtrise

**DECIDE** de fermer, à compter du 1er juin 2014 :

- un emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des agents spécialisés de 1ère classe des écoles maternelles
- un emploi à temps non complet (28 heures) relevant du cadre d'emploi des agents spécialisés de 1ère classe des écoles maternelles
- un emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux de 1ère classe
- un emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques principaux territoriaux de 1ère classe

**FIXE**, à compter du 1er juin 2014, le tableau des emplois permanents tel qu'il figure en annexe

**COMPLETE** la délibération n° 2012/033 du 15 mai 2012 relative à l'Indemnité d'Administration et de Technicité et

**DIT** que le cadre d'emploi des agents de maîtrise sera également éligible à l'IAT et que tous les grades des cadres d'emplois des ATSEM, des Adjointes Techniques et des Agents de Maîtrise sont éligibles à l'IAT

**RETIENT** le montant de référence annuel de 469,65 € pour les agents de catégorie C rémunérés en échelle 5

**APPLIQUE** le coefficient multiplicateur de 0,8 aux agents rémunérés en échelle 5

**DIT** que les autres termes de la délibération n° 2012/033 demeurent inchangés

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les arrêtés correspondants

oo

**Délibération n° 2014/056**  
**Finances locales – Subventions – 07-05**  
**Subventions aux Associations**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Joëlle BARTH, 2ème Adjointe, qui présente les propositions du subventions aux associations pour l'année 2014 et précise que ces propositions ont été étudiées en commission municipale.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**ALLOUE** aux Associations les subventions suivantes au titre de l'année 2014 et **PRECISE** que les personnes mentionnées en face des associations n'ont participé ni au débat ni au vote



<b>TOTAUX</b>	<b>637746,64</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>637746,64</b>	<b>100</b>
---------------	------------------	---------------	------------------	------------

**PRECISE** que, si le montant FEDER alloué venait à être inférieur à celui escompté, la commune de Pouxoux s'engage à augmenter d'autant sa participation.

oo

**Délibération n° 2014/058**  
**Autres domaines de compétence – Enseignement - 08-01**  
**Mise en oeuvre des rythmes scolaires**

Le Conseil Municipal, après délibération, et 3 abstentions : Madame Florence CHARMY, Messieurs Philippe PELTIER et Daniel REMY

**EMET** un avis favorable sur les horaires des écoles maternelle et élémentaires suivants :  
–lundi – mardi – jeudi : 8H30 – 11H45 13H45- 16h30  
–mercredi : 9H00 – 11H45  
–vendredi : 8H30 – 11H45

**EMET** un avis favorable sur les horaires de temps d'activités périscolaires suivants :  
–vendredi : 13H30 – 16H30

**RAPPORTE** la délibération n°2014/016 du 20 février 2014.

Transmis en Préfecture le 03 juin 2014

Affiché le 05 juin 2014

Séance du 22 mai 2014

**Rappel de l'ordre du jour**

du Conseil Municipal des 4 et 10 avril 2014

- N° 2014/045 Institutions et Vie Politique – Désignation des représentants – 05-03  
Commission Communale des impôts directs
- N° 2014/046 Domaine et Patrimoine – Acquisition – 03-01  
Domaine et Patrimoine – Aliénations – 03-02  
Cession d'une partie des parcelles C1280 - C1290 et C1291  
Acquisition de la parcelle C144
- N° 2014/047 Finances locales – Divers – 07-10  
Finances locales – Décisions budgétaires - 07-01  
Indemnité compensatrice pour perte d'exploitation agricole  
Décision modificative n° 1 au Budget Principal
- N° 2014/048 Commande Publique – Marchés Publics - 01-01  
Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de la salle de gymnastique
- N° 2014/049 Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – 05-04  
Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations
- N° 2014/050 Domaine et Patrimoine – Aliénations – 03-02  
Vente d'une parcelle de terrain rue de la Treille - cadastrée section AM n° 448 au profit de l'indivision  
BERNIER-RAGUE
- N° 2014/051 Domaine et Patrimoine – Acquisition – 03-01  
Mise aux normes des captages – Acquisition de terrains
- N° 2014/052 Institutions et Vie Politique – Intercommunalité – 05-07  
Approbation du rapport 2013 de la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle
- N° 2014/053 Institutions et Vie Politique – Intercommunalité – 05-07  
Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale – Avis sur des demandes  
d'adhésion
- N° 2014/054 Finances locales – Décisions budgétaires - 07-01  
Décision modificative n° 1 au Budget Chaufferie
- N° 2014/055 Fonction Publique – Personnels titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale – 04-01  
Fonction Publique – Régime indemnitaire – 04-05  
Ouverture de deux postes d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles  
maternelles  
Fermeture de deux postes d'agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles  
Ouverture d'un poste d'adjoint technique principal territorial de 2ème classe  
Fermeture d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe  
Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise  
Fermeture d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe  
Modification du tableau des emplois permanents  
Indemnité d'Administration et de Technicité
- N° 2014/056 Finances locales – Subventions – 07-05  
Subventions aux Associations
- N° 2014/057 Finances Locales – Divers – 07-10  
Chaufferie bois – plan de financement définitif
- N° 2014/058 Autres domaines de compétence – Enseignement – 08-01  
Mise en oeuvre des rythmes scolaires

L'ordre du jour ci-dessus étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures et 40 minutes

---

Séance du 22 mai 2014

### **SIGNATURES**

**Philippe LEROY,**  
Le Maire,

**Henri LA VAULLÉE,**  
1er adjoint,

**Joëlle BARTH,**  
2ème adjoint,

**Alain HENRY,**  
3ème adjoint,

**Louissette HANS,**  
4ème adjoint,

**Jacqueline BRICARD,**  
Conseillère municipale,

**Philippe PELTIER,**  
Conseiller municipal,

**Eric JEANPIERRE,**  
Conseiller Municipal,

**Daniel REMY,**  
Conseiller Municipal,

**Florence CHARMY,**  
Conseillère municipale,

**Agnès MEYER-BISCH,**  
Conseillère municipale,

**Christophe GUILLEMINOT,**  
Conseiller municipal,

**Karine COUVAL,**  
Conseillère municipale,

**Amélie DEZ,**  
Conseillère municipale,

**Paulin BICHOTTE,**  
Conseiller municipal,

**Jean-Louis THOMAS,**  
Conseiller municipal,

**Edith GREMILLET,**  
Conseillère municipale,

**Damien SIBILLE,**  
Conseiller municipal,  
Excusé, pouvoir à M. THOMAS

**Aude VIVIER,**  
Conseillère municipale,